



---

## Compte Rendu Du 13 novembre 2019

---

Date de convocation :	5 novembre 2019
Date d'affichage :	5 novembre
membres en exercice :	10
membres présents :	08
membres absents :	02
membres ayant donné pouvoir :	00

Le 13 Novembre 2019 à 19h les membres du Conseil syndical, dûment convoqués, se sont réunis en mairie de Montvalezan, sous la présidence de Jean-Claude Fraissard.

**Etaient présents :** Jean-Claude Fraissard, Thierry Gaide, Thibault Gaidet, Dominique Maitre, Gilles Maitre, , Laurent Hanicotte (Montvalezan), Dominique Besse, (Séze),

**Etaient absents :** Olivier Petit, Fabien Raisson

**Invités :** Jean Régaldo

Thierry Gaide est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

---

### **Délibération n°2019\_07 : Décision modificative n°2019-01 – Budget du SIVU**

Monsieur le Président présente la décision modificative qui permet un ajustement des crédits en recettes et en dépenses 2019 en fonction de l'activité :

Le montant des redevances de concessions et des taxes de remontées mécaniques, versé par la SAS DSR (domaine skiable de la Rosière) et encaissé par le SIVU La Rosière St Bernard, s'est avéré plus important que prévu. Près de 839 970 € perçu alors que les prévisions affichaient 765 699 €. Ce sont donc environ 10% de crédits supplémentaires qui peuvent être redistribués aux communes de Séze et Montvalezan, grâce également à un résultat antérieur excédentaire. Cette opération se décompose de la manière suivante :

#### **Augmentation de recettes :**

**42 000 €** à l'article 757 – Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires,

**40 000 €** à l'article 7588 – Autres (produits divers de gestion courantes) ;

En contrepartie, il convient donc d'augmenter les crédits en dépenses :

#### **Augmentation de dépenses :**

**42 000 €** à l'article 651 – Redevances pour concessions, brevets, licences...,

**40 000 €** à l'article 658 – Charges diverses de gestion courantes.

La décision modificative est équilibrée en dépenses et en recettes.

**Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVENT la décision modificative n°2019-01, ci-dessous :**

DM 2019 01 SIVU

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-651 : Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	0.00 €	42 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>82 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	42 000.00 €
R-7588 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
<b>TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>82 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>82 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>82 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>82 000.00 €</b>		<b>82 000.00 €</b>

Questions diverses

Présentation Jean Régaldo – Directeur DSR

Bilan définitif hiver 2019- J Régaldo

Journées skieurs de +14,3%/N-1

CA TTC avant répartition en hausse de +20,7%/N-1 ; 14,6 Millions d'€ TTC avant répartition

Passages RM +27,8%

Eté 2019- J Régaldo

CA +19,3% mais inférieur à 2016 ; CA de 52587€ TTC

1103 passages liés à la carte Activ'Eté en hausse de +203%

Travaux investissement : 20k€ porte vélos ; 35K€ piste bleue Dh (50/50 mairie/DSR)

Fonctionnement : 3 bike patrols ; 5K€ de participation navette

Jean Régaldo : comment généraliser les carte ACTIV ETE via les hébergements ?

Environnement - J Régaldo

Présentation de l'Etude G2A – voir pièce jointe – sondage auprès de clients « montagne » et de clients « non-montagne » (voir pièce jointe)

Etude de Samuel MORIN : jusqu'en 2050, pas de problème de pérennité des stations de ski (damage, neige de culture) – visibilité à 30 ans – cela suffit pour investir (il y a 30 ans on faisait la liaison

Par contre, dès aujourd'hui, il faut agir sur nos émissions de gaz à effet de serre sinon en 2100= seulement une vingtaine de station seraient capable d'ouvrir

J Régaldo – il faut communiquer sur gaz à effet de serre – nous en sommes victimes – une remontée mécanique = zéro effet de serre

Communiqué DSF – Domaines Skiabiles de France – « il faut dire où on est vertueux et là où on ne l'est pas, le damage, le transport pour accéder aux stations »



« Il faut assumer – le fait de dire que 50% des émissions gaz à effet de serre est lié au transport pour rejoindre les stations – ce sont des arguments pour convaincre le client entre le choix de la montagne et le choix des Maldives ».

« La Rosière est dans le vent, c'est aussi le moment de prendre la parole sur ces sujets »

D Besse – confirme « aujourd'hui tous les partis politiques en parlent – c'est en tête des préoccupations »

L Hanicotte- « je dénonce le martelage médiatique autour de l'environnement pour imposer cette pensée que tout va mal »

Jean Régaldo – évoque les questions posées par les journalistes des pays scandinaves lors des salons touristiques de cet automne – « nos jeunes n'osent plus prendre l'avion – c'est un mouvement de fond de la jeunesse »

T Gaide – quid de la position de la Sofival ?

J Régaldo – « on va s'inscrire dans les actions DSF – on se lance progressivement – les plans papiers...etc...c'est ensemble qu'on peut agir là-dessus.

### **Bilan travaux de 2019 - J Régaldo**

Portiques RM Fort/Plan du repos/eucherts

Accompagnement travaux club med/hôtel sky/alpen lodge dans la gestion des dépôts de terre

Point de vente digital au sein de l'extension maison du ski

Borne 24/24 aux Eucherts (27k€HT) en extérieur + borne dans magasin de sport

Rateliers Zittieux (pour supprimer des tirs pida + 600 plantations par ONF, arbres origine local Méléze, Epicéa..)

Cuve enterrée AD Blue Garage Forêt (30K€)

Branchement AEP +surpresseur WC public G1 Fort (15K€)

### **Zoom sur Reverdissement**

Désormais = 30 000€/an de reverdissement

Par ailleurs, désormais, nous prenons 100% des fumiers disponibles sont pris en charge par la DSR

### **Investissement 2020**

Dameuse standard 328 000€ HT

Neige Culture Club Med

Libellule, Papillon partie haute et papillon partie basse si subvention région  
Aura ; 1100000€ HT sans subvention ; 1400 000€ HT avec subvention (passage en commission au mois de Décembre)

Tunnel croisement libellule/lièvre Blanc (372 000€ HT)

Portiques RM 3 TSF (41K€)

1 borne supplémentaire (MDS ou Eucherts suivant le besoin)



## **Projets à long terme**

### **Retenue collinaire – point sur dossier**

J Régaldo - évocation des usages; pêche, neige de culture, tourisme estival, agriculture...

### **Point dossier - Liaison Italie**

#### **Téléporté Séez/La Rosière**

Discussion autour des subventions possible via La Région – enveloppe 10 millions – évocation Morzine Avoriaz ; Orelle Val Thorens

#### **Convention stade de slalom**

J Régaldo - « Nous n'avions pas de convention, ni de règlement sur le stade de slalom - des visites de terrain ont été faites pour envisager une homologation pour des compétitions – nécessite davantage de matériel. Nous avons travaillé pour préparer une convention en lien avec les écoles de ski – définition des rôles de chacun, notamment le responsable du stade de slalom – le secours seront toujours réalisés par la DSR »

T Gaidet – « nous avons travaillé depuis 1 an – nous avons fait travailler les syndicats – désormais tout doit être écrit – nous avons trouvé ce qui nous correspond »

J Régaldo – « Marc Pirard et Karine Arpin Pont ont été associés ; l'idée= le stade est dédié à la compétition, à l'entraînement – sera fermé au public tout le temps – ce n'est plus une piste de ski – on n'applique plus la norme piste de ski »

J Régaldo – « l'homologation générera du temps de travail supplémentaire pour le service des pistes de la DSR – nous avons écrit dans la convention qui fait quoi »

Discussion – le parti pris = La Mairie précisera dans son arrêté l'existence d'une convention qui régit le « stade » - Pour mémoire, à préciser « stade interdit au public dans l'arrêté »

### **Calendrier saison- hiver 2020-2021**

J Régaldo - Pâques dimanche 4 avril, début des vacances le 10 avril, par la zone A (la plus mauvaise pour nous)

Liaison Italie, 1<sup>er</sup> hiver du Club Med ...vigilance.

### **Point Maison du ski**

#### **Free Ride**

Dominique Besse : « Ce matin, à Séez, tenue de la Commission de sécurité pour couvrir l'organisation de la free ride de janvier sur la face Nord du Mont Valaisan

Organisateur = Jacky Arpin en tant que gérant d'Evolution 2

- bien ficelé du point de vue organisation
- point sur la sécurité



**PGS - J Régaldo** – au 1<sup>er</sup> octobre 2017 ; les exploitants de RM devaient faire un plan de sécurité signé par le Préfet – **PGS** , signé et conforme ; au 1<sup>er</sup> octobre 2019 = tous les exploitants de remontées mécanique (cas des exploitants de type de tapis de luge)

NB : à vérifier par la mairie, auprès des exploitants « luge »

**Moratoire NONEL** - (déclenchement non électrique) - Jean Régaldo – moins d'échec de tir – on appuie, ça explose – cela s'était développé - avec le NONEL 4 morts ; à la mèche lente = 1 mort dans les années 80 – donc moratoire : « on n'utilise plus le NONEL, tant qu'il n'y a pas une barrière technologique qui évitera l'erreur » - on repasse à la mèche lente – chez nous, c'est vécu comme un retour en arrière – attention, avec la mèche lente = 1min 30 de temps de latence »

### **Pastoralisme - Point d'eau – VTT ETE**

JC Fraissard – ne serait-il pas possible de déporter le point d'eau de la zone du parc à ovins/bovins ?

Evocation du déroulement de la saison estivale – relations pastoralisme/VTT DSR

Discussion autour de mise en place de portes

Conclusion = DSR propose l'organisation d'une rencontre

### **PROCHAIN SIVU début janvier 2020 – tarifs et budget**

Le Secrétaire,

Thierry Gaide

Le Président,

Jean-Claude Fraissard